



Cher lecteur, Intéressé par un article en particulier ? Cliquez directement dans le sommaire sur l'article et vous serez envoyé automatiquement vers la page dédiée à cet article. Afin de revenir vers le sommaire cliquez sur « Retour au sommaire » mentionné à la fin de chaque article.

Sommaire

GÉOPOLITIQUES	2
1 – Le sommet Kim – Trump prend corps suite à l’entrevue avec Pompeo (L’Orient le Jour, AFP)	2
2 – Israël et la Nakba de la reconnaissance au déni (Orient XXI, Eitan Bronstein Aparicio, Eleonore Merza)	3
3 – Emmanuel Macron face au durcissement des négociations européennes (IRIS, le point de vue de Rémi Bourgeot)	4
DÉFENSE	6
1 – La coopération européenne en matière d’armement : un renforcement nécessaire soumis à des conditions exigeantes (Cour des Comptes, communiqué)	6
2 – Selon son chef d’état-major, la Marine nationale doit faire face à quatre défis (OPEX 360, Laurent Lagneau)	7
3 – Signature de conventions de soutien au développement de la garde nationale (DICOD, communiqué de presse)	8
ÉCONOMIE	9
1 – La Chine dans le club des pays à revenu élevé dès 2025 (Le Nouvel économiste, Philippe Barret)	9
2 – Airbus présente ses récentes innovations au salon aéronautique de Berlin ILA 2018 (Airbus, communiqué de presse)	10
3 – Les Routes de la soie seront-elles agricoles et alimentaires ? (IRIS, le point de vue de Sébastien Abis)	11

GÉOPOLITIQUES

1 – Le sommet Kim – Trump prend corps suite à l’entrevue avec Pompeo (L’Orient le Jour, AFP)

Une paix impliquerait une dénucléarisation du Nord contre un retrait des troupes américaines au Sud.

Les préparatifs en vue d’un sommet historique entre Donald Trump et Kim Jong-un ont connu une soudaine accélération hier avec la confirmation par le président américain que Mike Pompeo, son homme de confiance et directeur de la CIA, avait rencontré secrètement le dirigeant nord-coréen à Pyongyang. Depuis sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride, où il passe deux jours avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe, autre acteur-clé du dossier, le président américain a fait souffler un vent d’optimisme. « Mike Pompeo a rencontré Kim Jong-un en Corée du Nord la semaine dernière. La rencontre s’est bien déroulée et une bonne relation s’est établie », a déclaré Donald Trump sur Twitter. « La dénucléarisation sera un grand événement pour le monde, mais aussi pour la Corée du Nord. » Les États-Unis ont toujours posé la perspective d’une dénucléarisation de la péninsule coréenne comme condition à des discussions directes avec la Corée du Nord. L’envoi de Mike Pompeo, l’un de ses plus proches collaborateurs qui deviendra son secrétaire d’État dans quelques jours, montre à quel point la question nord-coréenne est devenue la priorité diplomatique de l’administration Trump. Le président américain avait créé une immense surprise le 8 mars en acceptant une invitation à se rencontrer de Kim Jong-un, transmise par la Corée du Sud.

Traité de paix

La mission secrète de Mike Pompeo qui, selon le Washington Post, a eu lieu pendant le week-end de Pâques, intervient dans un contexte de détente entre la Corée du Nord et la Corée du Sud qui a débouché sur une floraison d’initiatives diplomatiques impensables il y a encore quelques mois. Séoul a ainsi annoncé hier étudier des pistes pour un éventuel traité de paix avec le Nord. Les combats sur la péninsule coréenne avaient pris fin en 1953 à la suite d’un armistice mais aucun traité de paix n’a été signé, si bien que les deux Corées sont toujours techniquement en guerre. La zone démilitarisée qui divise la péninsule est hérissée de mines et de fortifications. Le troisième sommet intercoréen depuis la fin de la guerre, prévu le 27 avril, pourrait être l’occasion d’aborder la question d’une déclaration officielle pour clore le conflit sur la péninsule. « Nous examinons la possibilité de remplacer le régime de l’armistice sur la péninsule coréenne par un régime de paix », a déclaré à la presse un haut responsable de la Maison bleue, la présidence sud-coréenne. « Ils ont ma bénédiction pour discuter de la fin de la guerre. Les gens ne réalisent pas que la guerre de Corée n’est pas terminée », avait affirmé mardi Donald Trump, en compagnie de Shinzo Abe. « La question du traité de paix est un problème très difficile », a commenté Koo Kab-woo, professeur à l’Université des études nord-coréennes. Pyongyang et Séoul revendiquent tous deux la souveraineté sur la péninsule toute entière. Un traité pourrait vouloir dire que les deux Corées se reconnaissent l’une l’autre. Le Nord demanderait probablement le retrait des soldats américains déployés sur la péninsule. Le conseiller sud-coréen à la sécurité nationale, Chung Eui-yong, a, lui, déclaré hier que Séoul et Washington voulaient que Pyongyang renonce à ses ambitions atomiques.

Retrouvez l’intégralité de l’article avec ce lien :

<https://www.lorientlejour.com/article/1111298/le-sommet-kim-trump-prend-corps-suite-a-lentrevue-avec-pompeo.html>

[Retour au sommaire](#)

2 – Israël et la Nakba de la reconnaissance au déni (Orient XXI, Eitan Bronstein Aparicio, Eleonore Merza)

Israël célèbre son soixante-dixième anniversaire. Pour les Palestiniens, il s'agit plutôt de la Nakba, la catastrophe qui les a frappés et contraints à l'exil. Si la Nakba était reconnue par de nombreux responsables et intellectuels israéliens durant les premières années du jeune État, elle a été par la suite contestée officiellement, alors que les preuves des exactions commises par l'armée israélienne en 1947-1949 et de l'épuration ethnique dont furent victimes les Palestiniens s'accumulaient.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les premiers utilisateurs du terme « Nakba » (catastrophe) en référence au désastre palestinien sont les militaires israéliens. En juillet 1948, l'armée israélienne s'adresse, par tract, aux habitants arabes de Tirat Haifa qui résistaient à l'occupation. Dans un arabe excellent, elle les exhorte à se rendre en ces termes : « *Si vous voulez échapper à la Nakba, éviter un désastre, une inévitable extermination, rendez-vous.* » En août 1948, l'intellectuel syrien Constantin Zureik publie son essai : *The Meaning of the Disaster*¹. Il écrit que « *la défaite des Arabes en Palestine n'est pas simplement un retour en arrière ou une atrocité temporaire. C'est une "Nakba" au vrai sens du terme* ». Pour lui, alors, la Nakba affecte le monde arabe tout entier et ne peut se réduire aux seuls Palestiniens. Nathan Alterman publie le 19 novembre 1948 son poème « Al-Zot » (« À propos de ceci ») dans le journal *Davar*, et David Ben Gourion ordonne qu'il soit distribué à tous les soldats. Ce poème décrit le massacre des Palestiniens sans défense, il fait probablement référence aux crimes de guerre commis à Lod (Lydda). Hannan Hever et Yitzak Laor affirment que la critique de l'événement n'est pas aussi limpide qu'elle pourrait sembler à première vue. Même s'ils ont raison, et en dépit du fait que le poème se termine par un appel très clair : « *N'ayez pas peur* » et « *Ne le racontez pas dans Gath....* »,² ce poème décrit des événements qui, s'ils étaient publiés aujourd'hui, provoqueraient un énorme tumulte dans le public israélien et parmi ses leaders, comme le montre le tollé provoqué, par exemple, par les révélations de l'ONG Breaking the silence en 2016. En 1948, S.Yizhar³, un des auteurs israéliens majeurs, écrit *Hashavuy* (« Le captif ») dans lequel il décrit le comportement cruel des soldats israéliens envers les Palestiniens vaincus. Plusieurs de ses livres parus ces années-là, notamment *Yemey Ziklag* (« Les jours de Ziklag ») et *Khirbet Khizeh* relatent ouvertement les atrocités perpétrées par les soldats pendant la Nakba. *Khirbet Khizeh* figure même dans les programmes officiels du ministère de l'éducation et est alors lu par des milliers d'étudiants.

La « naïveté » des premiers discours

À la fin des années 1940 prévaut une sorte de naïveté dans les discours sur la Nakba. Même si le terme lui-même n'est pas mentionné, les événements, y compris les atrocités perpétrées par les soldats sionistes à l'encontre des Palestiniens, sont décrits simplement, comme allant de soi, sans filtres narratifs ou sublimation. Le premier livre sur « La conquête de Jaffa » fut ainsi intitulé en hébreu par son auteur, Haïm Lazar, en 1951. Plus tard, le mot de « conquête » sera remplacé par « libération » ; Lazar utilise également le terme « nettoyage » pour décrire ce que les milices sionistes firent à Jaffa. Lorsque le chercheur en sciences politiques Meron Benvenisti et l'historien Ilan Pappé utiliseront le même terme, il sera perçu comme une véritable provocation. Les Palestiniens devenus citoyens israéliens sont encore sous le choc et traumatisés, ils subissent un régime militaire qui ne leur autorise aucune forme de protestation. Les réfugiés palestiniens attendent qu'on leur rende justice, un soutien venant des nations arabes et de la communauté internationale, mais aucune aide significative ne va venir. En 1951, la Cour suprême rend un décret devenu célèbre, stipulant que les résidents d'Ikrit et de Birim qui avaient été chassés de leurs villages sont autorisés à y retourner, comme cela leur avait été promis le jour où ils en furent expulsés. Et l'année d'après, la Cour suprême accepte l'appel des résidents

de Jalarre demandant à y retourner. Mais les membres du kibboutz Lahavot Haviva installé sur les terrains du village font sauter les maisons à l'explosif, empêchant ainsi leur retour. Dans ces quatre cas, le retour des réfugiés fut empêché par l'armée dont les décisions ont prévalu sur celles de la justice. Depuis, plus aucune décision de justice semblable n'a été prise.

« Un désastre selon leur point de vue »

Les événements devenant de plus en plus lointains dans l'histoire, et tandis que la nouvelle nation s'active intensément à se construire, à installer les nouveaux arrivants et à empêcher le retour des réfugiés palestiniens, la façon naïve d'aborder la Nakba est ouvertement abandonnée. On identifie clairement ce changement au fait que les réfugiés qui tentent de revenir se muent soudainement en « infiltrés » (*mistanim*). Ils cessent d'être des indigènes qui ont été expulsés et qui tentent de retourner chez eux, et deviennent dès lors des étrangers, illégaux et illégitimes.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://orientxxi.info/magazine/israel-et-la-nakba-de-la-reconnaissance-au-deni,2399>

[Retour au sommaire](#)

3 – Emmanuel Macron face au durcissement des négociations européennes (IRIS, le point de vue de Rémi Bourgeot)

Le président français s'est exprimé hier pour la première fois devant les eurodéputés au Parlement européen à Strasbourg pour évoquer sa vision de la réforme de l'Union européenne, et en particulier de la zone euro. Or, l'absence de concession du nouveau gouvernement allemand crispe les ambitions de la France. La visite du président français à Berlin ce jeudi va peut-être permettre à ces deux pays de refonder leurs liens, importants pour l'avenir de l'UE. Le point de vue de Rémi Bourgeot, économiste et chercheur associé à l'IRIS.

Que doit-on retenir de la réforme sur l'Union européenne présentée par le président français ?

Le projet initial d'Emmanuel Macron pour la réforme de l'UE se concentre sur la zone euro, avec l'idée d'approfondir l'union monétaire par le biais de deux mécanismes : un renforcement de l'union bancaire et la création d'un budget spécifique pour la zone euro. Toutefois, ces négociations s'avèrent très difficiles, notamment avec Berlin, dont les réticences traditionnelles sur les sujets touchant à la solidarité financière et aux transferts entre pays membres sont renforcées par la crise politique. À l'occasion de son discours devant le Parlement européen à Strasbourg, la question de la zone euro n'a dès lors pas été centrale, du fait de l'impasse sur cette question. Par souci d'insister sur la notion « d'Europe des peuples » et d'amorcer une négociation au sein de l'Union, le président français a davantage focalisé son discours sur des sujets jugés importants pour Berlin, en évoquant notamment la crise migratoire. Pour cela, Emmanuel Macron a affirmé l'idée d'une assistance financière accrue de la part de l'Union européenne au profit des collectivités territoriales qui accueillent des réfugiés. Il s'agissait notamment d'envoyer un signal à Berlin, en vue de son déplacement de jeudi, en ce qui concerne la solidarité dans la gestion de cette crise, mais également à certains pays de l'Union qui sont en première ligne de ce dossier, comme l'Italie ou la Grèce. Le président a par ailleurs dû évoquer le sujet de l'intervention en Syrie face au scepticisme exprimé, à défaut de critiques frontales, par plusieurs des partenaires européens de la France. Par ailleurs, alors que l'Europe de la défense était au cœur de la réponse de l'Union au Brexit, les divergences dans les

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 56

approches stratégiques, notamment au niveau franco-allemand, continuent à soulever un certain nombre de questions quant à son évolution.

Au niveau de la zone euro, quel est le projet de la France ? Quels sont les points de convergence avec l'Allemagne ?

Concernant le dossier de la zone euro, il existe un clivage difficilement dépassable au sein de l'Union, et qui précède les difficultés supplémentaires issues de la crise politique allemande. D'une part, la vision française qui consisterait à approfondir la zone de manière structurelle, et de l'autre, la vision allemande partagée avec la plupart des pays du nord de l'Europe, qui privilégient un durcissement des contrôles tout en restant dans tous les cas assez opposés à l'accroissement de la solidarité financière et surtout à toute idée de transfert systématique entre pays au sein de la zone, en particulier du Nord vers le Sud.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/111282-emmanuel-macron-face-au-durcissement-des-negociations-europeennes/>

Ce site est répertorié dans la rubrique THINKTANKS

de la "Communauté Défense et Sécurité" d'ESPRI SURCOUF.fr

[*Retour au sommaire*](#)

DÉFENSE

1 – La coopération européenne en matière d’armement : un renforcement nécessaire soumis à des conditions exigeantes (Cour des Comptes, communiqué)

La France a consacré environ 10 Md€ par an aux programmes d'armement durant la période couverte par la loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019. Le projet de LPM en débat au Parlement prévoit une hausse de ces investissements pour la période 2019-2023 avec, en moyenne annuelle, 5 Md€ pour la dissuasion nucléaire et 10 Md€ pour les armements conventionnels. Les coopérations européennes permettent de disposer de matériels militaires innovants tout en réalisant des économies d'échelle et en soutenant la compétitivité de l'industrie européenne, mais leur réussite n'est pas garantie. En réalisant le bilan des principaux programmes en coopération entre États européens, la Cour présente les conditions requises pour réussir les prochaines coopérations.

Les objectifs et les outils de pilotage des coopérations européennes en matière d'armement

Notre pays est engagé dans 27 programmes en coopération européenne, représentant environ 2 Md€ d'investissements annuels, dont les trois quarts pour les six programmes étudiés par la Cour. Les coopérations permettent, sur le plan budgétaire, de partager les frais de développement ; elles ont aussi pour effet de soutenir la compétitivité de l'industrie de défense et de contribuer ainsi à la préservation de l'autonomie stratégique européenne. La France coopère avec trois partenaires principaux, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie. Le projet de LPM 2019-2025 traduit la volonté de relancer la coopération avec l'Allemagne pour les matériels aéronautiques et terrestres, de créer un partenariat avec l'Italie dans le domaine de l'industrie navale et de poursuivre la coopération avec le Royaume-Uni, notamment dans le domaine des missiles. L'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (Occar) assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de la majorité des programmes que la France partage avec des partenaires européens, notamment l'avion de transport A400M, l'hélicoptère Tigre, la frégate Fremm, les missiles antiaériens du programme FSAF et le système d'observation spatiale Musis. L'Occar est dotée de principes de gestion innovants mais insuffisamment exploités, qui permettraient de concilier l'attente des États d'un retour géographique sur leur territoire des investissements consentis et le choix des industriels les plus performants.

Le bilan de l'exécution des programmes d'armement conduits en coopération

La plupart des grands programmes en cours ont rencontré des succès technologiques, parfois remarquables, mais aucun n'a atteint la totalité des caractéristiques militaires espérées et n'a respecté son calendrier. Les programmes réalisés en coopération sont en outre affectés de travers propres, à savoir une durée plus longue que les programmes nationaux, des montages industriels complexes et la multiplication des versions d'équipements produits, en raison d'une harmonisation insuffisante des besoins militaires entre les États participants. Le partage des coûts de développement est le principal avantage des coopérations, mais il est compensé, dans l'état des pratiques observées, par des retards. En outre, le bilan industriel des coopérations européennes est contrasté. Certes, les grands programmes européens ont permis d'alimenter les bureaux d'études et les capacités de production d'entreprises européennes, mais ils n'ont pas encouragé l'intégration industrielle, inégale selon les secteurs d'activité. L'intégration, en effet,

ne constitue pas un résultat automatique de la coopération. Les industries européennes de défense demeurent sous la double menace de la concurrence américaine et de celle des pays émergents.

Les conditions d'une coopération européenne réussie

Dans la conduite des programmes, la France s'est trouvée, plus souvent que ses partenaires, contrainte de négocier des réductions de commande et des étalements de livraisons pour permettre des économies budgétaires à court terme. Cette facilité, qui n'est pas moins utilisée pour les programmes nationaux, se traduit par un sous-équipement des armées au regard des ambitions initiales et des surcoûts unitaires importants.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-04/20180417-communique-cooperation-europeenne-armement.pdf>

[Retour au sommaire](#)

2 – Selon son chef d'état-major, la Marine nationale doit faire face à quatre défis (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Lors de son audition par la commission sénatoriale des Affaires étrangères et des Forces armées, dans le cadre de l'examen du projet de Loi de programmation militaire [LPM] 2019-2025, l'amiral Christophe Prazuck a donné le détail des quatre défis qui attendent la Marine nationale, dont il est le chef d'état-major [CEMM]. Ainsi, le premier de ces défis est le « retour des rhétoriques de puissance », qui sont notamment le fait de la Chine et de la Russie. Ces deux pays ont non seulement changé leurs postures navales et stratégiques, tout en se donnant les moyens de le faire. « La Chine construit en quatre ans l'équivalent de la Marine française et la Russie a multiplié par 1,5 le nombre de ses sous-marins », a ainsi relevé l'amiral Prazuck. Et ces efforts s'accompagnent de progrès qualitatifs, en particulier dans le domaine de la guerre sous-marine. Ainsi, l'amiral Philip Davidson, pressenti pour prendre la tête du commandement américain pour le Pacifique (USPACOM) a récemment souligné que la Chine, grâce à l'espionnage industriel, avait fait accru significativement ses capacités, avec le développement de nouvelles technologies lui permettant de disposer de sous-marins « plus silencieux et de plus en plus sophistiqués », de drones sous-marins et de nouveaux capteurs pour la lutte anti-sous-marine. Ce retour « à la rhétorique de puissance » amène à un second défi pour la Marine nationale : l'affaiblissement de l'ordre international, lequel, selon l'amiral Prazuck, « s'exprime particulièrement en mer, comme l'illustre la remise en cause du droit maritime international en mer de Chine méridionale ». Pour rappel, Pékin pratique la politique du fait accompli dans cette partie du monde, stratégique à plus d'un titre. Bien que ses prétentions territoriales n'ont « aucun fondement juridique », comme l'a affirmé la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, la Chine y déploie des capacités militaires de type A2/AD (dénier et interdiction d'accès) sur les îlots des archipel Spratleys et Paracel. « La France est concernée par ces bouleversements, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies, membre fondateur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de l'Union européenne, ainsi qu'au titre de son espace maritime, qui est le deuxième mondial », a fait valoir l'amiral Prazuck. D'ailleurs, la frégate de surveillance Vendémiaire « s'est fait marquer par une frégate chinoise de façon continue entre Hong Kong et Brunei » après un passage dans les Spratleys. Le troisième défi qui concerne la Marine nationale est lié, en quelque sorte, aux deux premiers.

Il porte sur le « foisonnement technologique impliquant la remise en question des technologies de notre actuel outil militaire », a dit le CEMM. « Le big data, l'intelligence artificielle ou encore l'emploi de nouveaux vecteurs hyper-véloces nous obligent à ouvrir de nouveaux chantiers pour assurer l'adaptation de nos moyens à ce nouveau contexte », a-t-il ajouté.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.opex360.com/2018/04/21/selon-chef-detat-major-marine-nationale-faire-face-a-quatre-defis/>

[*Retour au sommaire*](#)

3 – Signature de conventions de soutien au développement de la garde nationale (DICOD, communiqué de presse)

Florence Parly, ministre des Armées, a présidé aujourd'hui à l'Hôtel de Brienne une cérémonie de signature de conventions de soutien à la politique de réserve avec le groupe Bouygues et le cabinet d'audit KPMG France. Martin Bouygues, PDG du groupe, a signé cette convention avec la Ministre des Armées en présence des directeurs des différentes filiales : TF1, Colas, Bouygues Construction. Jean-Paul Vellutini, membre du directoire, représentait KPMG France. À travers cette démarche, chacune des entreprises signataires s'engage à octroyer à ses salariés - ayant la qualité de réservistes opérationnels - des dispositions facilitant l'accomplissement de leurs périodes de réserve. Ces aménagements concernent en particulier le nombre de jours accordés par l'entreprise, le maintien d'une partie du salaire ou encore la durée du préavis accordés par l'employeur pour les activités de réservistes. Cette implication forte des entreprises, avec plus de 500 conventions signées à ce jour, contribue indéniablement à l'atteinte des objectifs de montée en puissance et d'emploi de la garde nationale. En effet, fin 2017, le ministère des Armées comptait plus de 36 000 réservistes opérationnels, soit une hausse de 13% par rapport à 2016, dont 3 500 sont employés quotidiennement. La dynamique se poursuit et devrait permettre d'atteindre, fin 2018, l'objectif du ministère des Armées de 40 000 réservistes dans la garde nationale dont 4 000 serviront au quotidien. Florence Parly se réjouit de cette démarche citoyenne qui facilite l'engagement des Français - tout particulièrement de nos jeunes concitoyens - dans la défense de notre pays et la protection de nos compatriotes.

[*Retour au sommaire*](#)

ÉCONOMIE

1 – La Chine dans le club des pays à revenu élevé dès 2025 (Le Nouvel économiste, Philippe Barret)

Et ce, grâce à un taux de croissance annuel moyen de 6% sur les dix prochaines années. Selon le dernier classement de la Banque mondiale, un pays à revenu élevé est un pays dont le revenu individuel annuel moyen est d'au moins 12 236 dollars. 78 pays appartiennent à cette catégorie. Aujourd'hui, la Chine est encore un pays à revenu moyen-supérieur. Les prévisions économiques annoncées par Justin Lin Yifu, doyen de l'École nationale du développement de l'Université de Pékin, lors de la conférence annuelle du Forum de Boao – considéré comme l'équivalent asiatique du Forum de Davos – sont plutôt optimistes, alors que depuis l'ère d'ouverture lancée par Deng Xiaoping, ce genre de prévisions est caractérisé par la prudence.

“Un pays à revenu élevé est un pays dont le revenu individuel annuel moyen est d'au moins 12 236 dollars. 78 pays appartiennent à cette catégorie”

Dans les dix prochaines années, le taux de croissance annuel moyen du PIB chinois devrait être de 6 %, grâce à quoi la Chine devrait devenir un pays à revenu élevé. Elle serait ainsi la troisième puissance économique à passer, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, du stade de pays à faible revenu à celui de pays à revenu élevé. Les deux précédents sont évidemment asiatiques, eux aussi : la Corée du Sud et Taïwan. En 2025, ce seront alors 39 % de la population mondiale qui vivront dans des pays à revenu élevé. Un peu plus tard, en 2030, les mêmes prévisions font de la Chine la première puissance économique mondiale – encore qu'il ne soit pas impossible que la chose arrive plus tôt. La contribution de la Chine à l'économie mondiale devrait alors s'élever à 30 %.

Des Chinois déjà riches

Les inégalités de revenu sont grandes entre les différentes régions et les différentes villes. D'ores et déjà, certaines villes ont largement dépassé le niveau de revenu “élevé”. À Pékin et à Shanghai, le revenu annuel moyen dépasse les 18 000 dollars ; à Shenzhen, il atteint presque 17 000 dollars. Les résultats à venir correspondant à ces prévisions méritent attention. Ces cinq dernières années, le revenu annuel moyen des Chinois a progressé de 7,4 % par an, soit plus que la croissance du PIB. C'est l'assurance que le marché intérieur de la Chine tient une place de plus en plus importante dans la croissance économique. On s'attend à ce que pour l'année en cours, la contribution de la consommation intérieure à cette croissance soit d'environ 60 %.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.lenouveleconomiste.fr/la-chine-dans-le-club-des-pays-a-revenu-eleve-des-2025-63170/>

[*Retour au sommaire*](#)

2 – Airbus présente ses récentes innovations au salon aéronautique de Berlin ILA 2018 (Airbus, communiqué de presse)

Toulouse, le 20 avril 2018 – Airbus présentera son vaste portefeuille de produits ainsi que de nombreuses nouveautés à l'occasion du salon aéronautique, international ILA 2018 qui se tiendra à Berlin du 25 au 29 avril. L'entreprise se positionne une nouvelle fois comme le plus grand exposant commercial du salon. Pour cette édition du salon ILA, le pays partenaire est la France. Dans le segment Avions commerciaux, Airbus présente un A380 de la compagnie Emirates aux côtés de l'A350-900 MSN 2, qui a joué un rôle majeur lors des essais en vol de l'avion long-courrier moyenne capacité le plus moderne du monde. À l'heure actuelle, plus de 150 A350 XWB sont exploités à travers le monde, notamment par Lufthansa dont la base d'attache pour ce type d'avion est Munich. Tout comme l'A380, l'A350 XWB est le fruit d'une étroite collaboration franco-allemande au sein d'Airbus. Le développement, la production des composants de grande taille (fuselage, cabine de pilotage, empennage, etc.), l'assemblage final et la livraison de ces modèles ont notamment lieu sur les sites de Hambourg, Toulouse, Stade, Brême, Saint-Nazaire ou Nantes. L'A340 BLADE (Breakthrough Laminar Aircraft Demonstrator in Europe) sera sans aucun doute pour Airbus l'une des vedettes de l'édition 2018. Les ailes de cet avion d'essai ont été transformées dans le but d'analyser de nouveaux concepts aérodynamiques pour l'écoulement dit laminaire, dans le cadre du projet de recherche européen Clean Sky.

Outre l'Eurofighter, la division Defence and Space expose l'avion de transport militaire C295 et plusieurs systèmes de drone. Les visiteurs ont pour la première fois l'occasion de découvrir une maquette grandeur nature du futur drone européen MALE RPAS (Medium Altitude, Long Endurance; Remotely Piloted Aircraft System – drone moyenne altitude longue endurance). Une présentation interactive leur permet par ailleurs de s'informer sur les projets de futurs avions de combat européens d'Airbus. Une démonstration du drone Heron, déployé par la Bundeswehr est également proposée. Son successeur, le Heron TP, est aussi exposé sur le statique. Également présente sur le salon, la start-up Airbus Aerial, spécialisée dans les drones commerciaux, présente ses solutions d'acquisition et de traitement des données. Airbus Aerial propose des services de traitement d'image associant drones, images satellite et applications logicielles pour permettre aux clients commerciaux d'effectuer des analyses approfondies. L'entreprise présente notamment son drone Zephyr, un aéronef léger sans pilote propulsé grâce à l'électricité produite par des cellules photovoltaïques embarquées. Doté de capteurs et d'émetteurs-récepteurs, Zephyr fournit des images haute résolution à une altitude de 20 km avec des délais de transmission courts. Capable de survoler la zone observée pendant plus de 30 jours sans atterrissage intermédiaire, Zephyr offre des possibilités inédites pour la surveillance de longue durée et peut faire office de relais radio aérien pour des transmissions de longue durée.

C'est dans le Space Pavillon qu'Airbus met en valeur le vaste éventail de ses activités spatiales. En coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA), le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, l'agence spatiale allemande (DLR) et l'Association des industries aéronautiques et aérospatiales allemandes (BDLI), Airbus présente diverses missions spatiales actuelles et des technologies novatrices, avec pour thème : « Space for Earth ». Cette exposition explique comment les satellites d'observation de la Terre comme TerraSAR-X et Merlin, contribuent à améliorer la qualité de vie sur Terre et participent à la protection de l'environnement et du climat. Les missions d'exploration spatiale (comme BepiColombo pour Mercure ou la sonde et le rover Exomars) recueillent des informations qui permettent d'approfondir notre connaissance du système solaire. Les expériences prévues dans le cadre de la mission « Horizons », qui seront menées dans le courant de l'année par l'astronaute de l'ESA,

Alexander Gerst, lors de son prochain séjour à bord de l'ISS, font également l'objet d'une exposition. Parmi elles figure notamment CIMON, un assistant développé par Airbus pour les astronautes.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.airbus.com/content/dam/corporate-topics/publications/press-release/FR-Press-Release-ILA.pdf>

[Retour au sommaire](#)

3 – Les Routes de la soie seront-elles agricoles et alimentaires ? (IRIS, le point de vue de Sébastien Abis)

Avec l'initiative Belt and Road Initiative (BRI), la Chine propose-t-elle une vision géopolitique qui suscite beaucoup d'intérêts et de commentaires ? Devrait-on également regarder cette initiative sous l'angle des enjeux agricoles et alimentaires pour ce pays ?

Cette initiative, lancée en 2013, mais propulsée lors d'un Sommet de chefs d'État à Pékin en mai 2017, couvre désormais près de 70 pays, c'est-à-dire environ 60% de la population et 40% de la richesse mondiale. Avec les nouvelles routes de la soie (*Belt and Road Initiative*), la Chine propose une vision géopolitique originale qui consiste à établir un immense pont terrestre et maritime entre l'Asie et l'Europe, sillonnant le Moyen-Orient, l'Afrique et la Méditerranée. Ce projet ambitieux et de long terme incarne donc une vision chinoise de la mondialisation et de la gouvernance mondiale, qui vise à conforter sa puissance, ainsi que son prestige à l'international (stratégie du « Go Global »). Pour la Chine, sous la présidence de Xi Jinping, il ne faut pas sous-estimer la dimension agricole dans cette initiative. En effet, les besoins alimentaires de la Chine sont colossaux. Depuis 50 ans, la Chine a construit sa sécurité alimentaire exclusivement par elle-même et s'est imposée en tant que premier producteur du monde sur des produits stratégiques clés pour ses besoins domestiques. Cependant, nourrir 1,4 milliard d'habitants, soit 20% de la population mondiale, représente un défi considérable que la seule réponse productive nationale ne permet plus de garantir. Disposant que de 9% des terres arables de la planète, le pays dispose d'une surface agricole utile très restreinte, en plus d'être impacté par des sols épuisés, pollués et grignotés par l'urbanisation qui ne cesse de progresser, notamment sur le front littoral, à l'Est de la Chine. Faim de terre et soif d'eau, combinées à des conditions météorologiques instables, ces éléments poussent aujourd'hui la Chine à mettre les moyens pour réagir sur le plan agricole et assurer sa sécurité alimentaire. Les réponses scientifiques et l'innovation technologique constituent des solutions, au même titre que l'internationalisation de la sécurité alimentaire chinoise. Quand bien même la Chine produit sur son territoire presque tout et occupe, sur d'innombrables denrées agricoles, la première place des producteurs mondiaux (riz, blé, pommes de terre, tomate, lait de chèvre, œufs, viandes de porc et de mouton, poires, pêches, pommes, raisins de table, etc.), elle doit recourir aux marchés internationaux pour construire sa sécurité alimentaire. Les approvisionnements extérieurs complètent de plus en plus les récoltes nationales pourtant volumineuses (et qui contribuent encore pour 10% environ du PIB). Le géant chinois est le premier exportateur mondial (14% du total) et le second importateur (10% du total), toutes marchandises confondues. Sur le plan des produits agricoles, la Chine se classe 4^e exportateur mondial (5% du total) et 2^e acheteur (10% du total). Ces chiffres, calculés sur la moyenne 2012-2016, appellent facilement une observation : si la Chine génère des excédents commerciaux sur le plan global, elle présente une balance agro-commerciale déficitaire. Celle-ci était de 75 milliards de dollars en moyenne sur la période ici couverte. La première puissance économique mondiale (en parité de pouvoir) est donc exposée à la dépendance alimentaire. Sur plusieurs denrées stratégiques, ses

approvisionnement augmentent graduellement et constituent les principaux moteurs du commerce agricole international. Prenons l'exemple du soja : la Chine polarise plus de 60% des importations mondiales et devrait dépasser les 100 millions de tonnes achetées cette année sur les marchés. Il faut en effet répondre à la demande alimentaire animale, et nourrir les 600 millions de porcs abattus chaque année dans le pays. Si les Etats-Unis, le Brésil et l'Argentine assurent la moitié des exportations agricoles vers la Chine, celle-ci cherche également à diversifier ses approvisionnements. Sur les céréales, le lait ou le vin, l'Europe et la France sont bien placées.

Concrètement, quelles sont les dynamiques à souligner qui revêtent un caractère stratégique ?

Le projet des nouvelles routes de la soie est une composante de la stratégie d'approvisionnement alimentaire de la Chine. L'équation de la demande alimentaire se complexifie en Chine : croissance démographique avec une classe moyenne émergente (800 millions de personnes en 2030), en pleine transition nutritionnelle, et qui va de pair avec une urbanisation massive. Ces dynamiques sociétales interrogent la sécurité et la logistique alimentaires des "méga-cités" (Chongqing compte 35 millions d'habitants, soit la moitié de la population française), et mettent également l'accent sur l'objectif politique premier de Pékin en interne : n'avoir aucun risque de secousses sociales liées à des problèmes alimentaires. Inscrites dans cette ambition politique, voir géopolitique, les nouvelles routes de la soie sont une autoroute vers les assiettes des ménages chinois au service de la sécurité alimentaire du pays.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/110865-les-routes-de-la-soie-seront-elles-agricoles-et-alimentaires/>

Ce site est répertorié dans la rubrique THINKTANKS

de la "Communauté Défense et Sécurité" d'ESPRI SURCOUF.fr

[*Retour au sommaire*](#)